



MAIRIE DE MAGNY

CONTRAT DE RESERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

ENTRE

La commune de **MAGNY**,
Demeurant à : 9 rue des Sources du Loir -28120 MAGNY
Représentée par Frédéric DELESTRE, Maire

D'UNE PART

M./ Mme/ Raison sociale (représentée par) (1) : _____
Demeurant à : _____
Téléphone fixe : _____
Téléphone portable : _____
Mel : _____ @ _____

D'AUTRE PART

Nature de l'activité ou de la manifestation : _____

Nombre approximatif de participants : _____

Assurance responsabilité civile souscrite auprès de : _____

Il est entendu que la commune de Magny donnera en location la salle polyvalente pour la période suivante :

	DATE DE LOCATION	HABITANTS COMMUNE	HABITANTS HORS COMMUNE
GRANDE SALLE 1 journée (Cuisine comprise) Supplément chauffage		200 € 100 €	400 € 100 €
PETITE SALLE 1 journée Supplément cuisine Supplément chauffage		60 € 30 € 80 €	150 € 60 € 80 €
FORFAIT WEEK-END (Samedi + dimanche) Grande salle Grande salle + petite salle Supplément chauffage		300 € 400 € 100 €	500 € 700 € 100 €
REUNIONS Grande salle Petite salle			100 € 50 €
VIN D'HONNEUR Grande salle Petite salle		70 € 40 €	70 € 40 €
ASSOCIATIONS Participation au chauffage		30 €	30 €

Pour 1.00 € par personne l'inventaire comprend :

- 1 grande assiette
- 1 assiette à dessert
- 1 verre à vin
- 1 verre à eau
- 1 flûte
- 2 assiettes moyennes
- 1 tasse et sa soucoupe
- 1 fourchette
- 1 couteau
- 1 cuillère à café

Sont compris également : carafe, saladiers, légumes, corbeilles à pain

Les conditions de location répondront aux prescriptions mentionnées dans le Règlement intérieur de la salle polyvalente dont le locataire reconnaît avoir pris connaissance et accepter expressément le contenu.

Le règlement intérieur des salles municipales, annexé au contrat de location, aura valeur contractuelle.

La réservation de la salle n'est effective qu'à réception d'un exemplaire du présent contrat.

Fait à Magny, le / / , **en deux exemplaires.**

Frédéric DELESTRE,
Maire de MAGNY

Pour le locataire,
M./ Mme/ ⁽¹⁾ _____
Signature et mention « lu et approuvé »

(1) Barrer les mentions inutiles